

POINT D'ETAPE – COVID 19 A SAINT JEAN DE VEDAS

1ere PHASE DE DECONFINEMENT PROGRESSIF – 11 MAI / 2 JUIN 2020

Plusieurs thématiques sont particulièrement à développer pour cette période :

1. L'accueil des enfants

Un dispositif très large a permis d'accueillir tous les enfants dès le 11 mai, de la crèche au centre jeunesse.

Les effectifs constatés ont été plus bas que prévu : 10 à 20 en crèche, 4 au centre jeunesse, 20 à 30 à l'ALSH.

Côté écoles – ALP : 220 enfants la semaine du 12 mai, puis 240 la semaine du 18 mai puis 290 la semaine du 25 mai avec le retour des petites et moyennes sections de maternelle.

A compter de fin mai, progressivement des repas chauds sont servis en cantine scolaire.

Les protocoles sanitaires ont une double traçabilité (rythmes de nettoiemnts – désinfections et contrôles des membres du CHSCT).

Deux réunions de travail / bilan ont eu lieu avec les directeurs d'école : le 20 mai et le 28 mai.

Une réunion avec les parents d'élèves a eu lieu le 2 juin.

Bilan :

- système opérationnel
- fonctionnement confortable et sécurisé au maximum
- retour en vie sociale bien accepté par les enfants

2. La sécurité civile

La métropole fournit des masques à la commune par petites quantités depuis le 12 mai. Les masques sont de natures diverses (type 1, type 2), de formes diverses et d'origines de fabrication diverses (notamment étrangère).

La dotation suffisante pour organiser une distribution pour toute la population a été atteinte le 27 mai 2020.

La seconde distribution est en cours, sur le même mode opératoire que la première.

3. Les services publics municipaux

Ils ont rouvert le 11 mai selon des modalités adaptées.

Des aménagements physiques et des adaptations de circuits ont été apportés.

Là aussi, la reprise a été nominale, sans difficultés majeures.

A noter que les services municipaux poursuivent la livraison de courses à ceux qui en ont besoin : le nombre de familles concernées décroît régulièrement de 15 le 11 mai à 7 le 2 juin. La remise en place du transport des personnes à mobilité réduite permettra d'y mettre un terme.